

LISTE AUTORITES PUBLIQUES

(AOUT 2020)

Liste non exhaustive



Ce document vise à présenter une liste des autorités publiques telles que définies à l'article 50 de l'AGW du 15/05/2014.

Cette liste est non exhaustive et complétée au fur et à mesure des demandes. Le fait de ne pas apparaître dans cette liste ne permet pas de considérer que l'institution n'est pas une autorité publique.

En cas de doute, vous pouvez poser vos questions via un [formulaire en ligne](#) ; il est conseillé de joindre les statuts de l'institution pour faciliter le traitement de la demande.

RAPPEL

Art 50 de l'AGW du 15/05/2014

Les autorités publiques au sens de l'article 35, alinéa 1er du décret sont:

- 1° les institutions européennes et internationales, les autorités fédérales, régionales, communautaires, provinciales et communales;
- 2° tout organisme répondant aux conditions suivantes:
 - a) être créé ou agréé par les autorités visées au 1°;
 - b) être chargé d'un service public;
 - c) ne pas être partie du pouvoir législatif ou judiciaire;
 - d) être contrôlé ou déterminé dans son fonctionnement par les autorités visées au 1°.

Cf. arrêté du 20/09/2018, art 3, la date butoir pour disposer et afficher le certificat PEB est fixée :

- a) Au 1er janvier 2021, lorsque l'autorité visée à l'article 50, 1°, occupe le bâtiment avant cette date
- b) Au 1er janvier 2022, lorsque l'autorité visée à l'article 50, 2°, occupe le bâtiment avant cette date
- c) Au 1er janvier 2021, lorsque le début de l'occupation du bâtiment par l'autorité publique est compris entre le 1er mai 2015 et le 1er janvier 2019.
- d) Au 1er janvier 2022 lorsque le bâtiment est destiné aux activités d'enseignement ou à l'accueil de la petite enfance

AUTORITES VISEES A L'ARTICLE 50, 1°

(→ DATE LIMITE 01/01/2021)

Institutions européennes

- Centre européen de sécurité et d'éducation spatiale (ESEC)

Organismes internationaux

- OTAN

Autorités fédérales

- Service public Federal (SPF)
- Services publics de programmation (SPP)
- Ministère de la défense
- Police fédérale
- Conseil d'état
- Protection civile

Autorités régionales et communautaires

- Parlement wallon
- Parlement de la Communauté germanophone
- Gouvernement wallon
- Gouvernement de la communauté germanophone
- Administration wallonne (Service Public de Wallonie)
- Administration de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB),
- Administration de la communauté germanophone
- Médiateur de la Wallonie et de la Fédération-Wallonie-Bruxelles

Autorités provinciales

- Administrations provinciales

Autorités communales

- Administrations communales

AUTORITES VISEES A L'ARTICLE 50, 2°

(→ DATE LIMITE 01/01/2022)

- L'institut royal météorologique
- L'institut d'aéronomie spatiale
- Sciensano
- Institut géographique national
- Institut pour l'égalité des femmes et hommes
- War Heritage Institute
- Office national de l'emploi
- Office national de la sécurité sociale,
- Service fédéral des pensions
- Agence fédérale d'accueil des demandes d'asile
- Agence fédérale de contrôle nucléaire
- Bureau de normalisation
- Théâtre royal de la Monnaie
- Orchestre national de Belgique
- Palais des Beaux-Arts
- Institut fédéral pour le développement durable
- Centre interfédéral pour l'égalité des chances
- Régie des bâtiments
- Skeyes (anciennement Belgocontrol)
- Croix Rouge de Belgique

- Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQW)
- Agence wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEX)
- Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ)
- Agence du Numérique (AdN)
- Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie)
- Le centre régional de soins psychiatriques Les Marronniers" (CRPMAR)"
- Commissions et Conseils d'avis
- Commissariat général au Tourisme (CGT)
- Commission wallonne pour l'énergie (CWaPE)
- Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)
- Centre régional d'Aide aux communes (CRAC)
- Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW)
- Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm)
- Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME)
- Inspection des Finances pour la Région wallonne
- Institut scientifique de Service public (ISSeP)
- Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)
- Wallonie Belgique Tourisme (WBT)
- Ports Autonomes
- Service social des Services du Gouvernement wallon (SSSGW)
- Service interne pour la prévention et la protection au travail des Services du Gouvernement wallon (SIPP)
- Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures (SoFiCo)
- Société wallonne de gestion et de participations (SoGePa)
- Société wallonne des aéroports (SOWAER)
- Société wallonne de financement et de garantie des PME (SOWALFIN)
- Société publique d'aide à la qualité de l'environnement (SPAQuE)
- Société publique de gestion de l'eau (SPGE)

- Société régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW)
 - Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)
 - Société wallonne du crédit social (SWCS)
 - Société wallonne des eaux (SWDE)
 - Société wallonne du Logement (SWL)
 - Wallonie-Bruxelles International (WBI)
 - École d'administration publique Wallonie-Bruxelles (EAP)
 - Hôpital psychiatrique de Mons "Chêne aux Haies" (CHPCHENE)
 - Caisse d'Investissement de Wallonie (CIW)
 - Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR)
 - Autorité aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie (AASIW)
 - Fondation rurale de Wallonie (FRW)
 - Office francophone de la Formation en alternance (OFFA)
 - Wallonie Santé
 - Muséum régional
 - Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW)
 - Radio -Télévision belge de la Communauté française (RTBF)
 - Belgischer Rndfunk (BRF)
 - L'ensemble des unités d'administration publiques (UAP) ; consulter la liste [ici](#) en pages 34 et 35
-
- Régies provinciales
 - Domaines et musées provinciaux
 - Bibliothèque provinciale
 - Centres de promotion de la santé à l'école
 - Centres PMS
 - Services d'encadrement et/ou hébergement de personnes en situations de handicap / situations difficiles
 - Services d'aide en milieu ouvert
 - Centre de découverte de la nature (CDN)
 - Centres sportifs provinciaux
-
- Accueil Développement local (ADL)
 - Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
 - Régies Communales Autonomes (RCA)
 - Centres Publics d'Actions Sociale (CPAS)
 - Fabriques d'église
-
- Intercommunales par exemple : AIDE, AIEC, BEP, CHR, ECETIA, IDELUX, IGRETEC, INASEP, INTRADEL, IPALLE, ORES, RESA, SPI, VIVALIA, ... consulter la liste [ici](#)
 - Zones de police locale pluricommunales
 - Zones de secours
 - Bpost
 - SNCB, Infrabel et la société HR Rail
 - A.S.T.R.I.D.
-
- Hôpitaux et cliniques / établissements de santé
 - Maisons de repos / maisons de repos et de soins
 - Syndicats d'initiative

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT OU ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

(→ DATE LIMITE 01/01/2022)

- Crèches
- Ecoles de tous les réseaux et de tous niveaux d'enseignement
- Ecoles des beaux arts
- Conservatoire
- Académie de musique, danse et arts de la parole